Communiqué

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

SENATE | SÉNAT CANADA

Le gouvernement doit abattre les murs créés par les obstacles au commerce intérieur pour libéraliser l'économie du Canada, affirment les sénateurs

Ottawa, le 14 juin 2016 – De récents estimés démontrent que des règles tout simplement incroyables, ainsi que des confrontations entre fonctionnaires et une règlementation exaspérante, aspirent chaque année des milliards de dollars dans l'économie canadienne, selon le Comité sénatorial des banques et du commerce.

Des sénateurs ont publié aujourd'hui un important rapport sur les obstacles au commerce intérieur, intitulé *Des murs à démolir : Démantèlement des obstacles au commerce intérieur au Canada*, dans le cadre de la 85e conférence annuelle de l'Association canadienne des importateurs et exportateurs (I.E. Canada).

Le gouvernement fédéral doit faire en sorte que l'élimination de ces obstacles devienne une priorité, a conclu le Comité. S'il n'agit pas, les pertes en produit intérieur brut canadien pourraient se situer entre 50 milliards et 130 milliards de dollars.

Il est important de réduire maintenant les barrières internes aux échanges commerciaux. Les États-Unis, notre plus important partenaire commercial, éliront sous peu un nouveau président, qui pourrait se montrer moins réceptif à de tels échanges avec le Canada. Par ailleurs, les répercussions d'une éventuelle sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ne sont pas claires. Faciliter le commerce à l'intérieur du pays constituera ainsi une assurance contre ces impacts potentiels sur le commerce international.

Les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux permettent également aux obstacles au commerce intérieur de persister. Les membres du Comité exhortent la coopération entre tous les paliers de gouvernement afin de réduire les coûts importants que ces obstacles imposent aux consommateurs, aux entreprises et aux travailleurs canadiens. Le gouvernement fédéral est le mieux placé pour prendre les devants sur cet enjeu important, ont-ils indiqué.

La date limite pour renouveler l'Accord sur le commerce intérieur, qui vise à promouvoir la libre circulation des personnes, des produits et des services et de l'investissement au Canada, est arrivée à terme en mars 2016. Aucune nouvelle date n'a été annoncée depuis. Les sénateurs exhortent les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux à renouveler cet accord le plus rapidement possible et à présenter des mesures pour l'améliorer avant le 150e anniversaire du Canada en juillet prochain. Ils recommandent en outre que, si l'Accord n'est pas renouvelé efficacement et en temps opportun, le gouvernement fédéral renvoie le sujet à la Cour suprême du Canada.

Saviez-vous que…

- Les produits non pasteurisés provenant du Québec ne peuvent être expédiés à l'extérieur de la province.

- Les normes concernant la taille des bouteilles de bière varient d'une province et d'un territoire à l'autre. Par exemple, Garrison Brewing produit de la bière en Nouvelle-Écosse, dont les normes pour la taille des bouteilles sont différentes de celles de Terre-Neuve-et-Labrador; ainsi, pour vendre dans cette province, l'entreprise doit avoir deux chaînes de production distinctes.

- Les limites de poids imposées pour certains pneus de camions diffèrent selon les provinces, ce qui veut dire que les conducteurs de certains camions doivent changer leurs pneus pour traverser d'une province ou d'un territoire à l'autre.

Citations

« Les Canadiens devraient avoir le droit de vivre, d'exercer leur profession ou leur métier, et d'acquérir des biens et des services librement et sans être pénalisé partout dans leur grand pays. Autrement, cela nous diminue en tant que pays car les citoyens sont attachés à leur région plutôt qu'à leur nation. »

— Le sénateur David Tkachuk, président du comité

« Même si le Canada s'ouvre aux entreprises internationales, les obstacles au commerce intérieur n'ont jamais été aussi enracinés. Voilà qui nous laisse songeur et qui est tout à fait scandaleux; il s'agit d'un manque de respect pour les entreprises, les travailleurs et les consommateurs canadiens. Le rapport rédigé par le Comité donne un aperçu de ce qui doit être fait; le gouvernement doit agir rapidement à l'égard de nos recommandations ou risquer d'étouffer nos entreprises canadiennes tout en privant l'économie de milliards de dollars. »

— Le sénateur Joseph Day, vice-président du comité

« I.E.Canada soutient pleinement les recommandations formulées dans le rapport du Comité permanent des banques et du commerce sur les obstacles au commerce intérieur du Canada. Le commerce est essentiel à la croissance de nos entreprises et de l'économie canadienne. Le commerce entre les provinces devrait être acquis, et il est incompréhensible que les efforts que nous faisons pour développer des accords commerciaux avec d'autres pays aient dépassé la capacité que nous avons à négocier au sein de notre propre pays. I.E. Canada exhorte le gouvernement à aller de l'avant avec la mise en œuvre des recommandations du Comité sénatorial le plus rapidement possible. »

— Joy Nott, présidente I.E. Canada

Liens connexes

- Rapport : *Des murs à démolir : Démantèlement des obstacles au commerce intérieur au Canada.*

- Renseignez-vous sur le comité.

- Microsite du rapport.

- Vous pouvez suivre les activités du comité sur Twitter, à l'adresse @SenatCA; suivez le comité au moyen du mot-clic **#BANC**.

Renseignements :

Marcy Galipeau
Agente de liaison des comités, Communications
Sénat du Canada
613-944-4082
marcy.galipeau@sen.parl.gc.ca